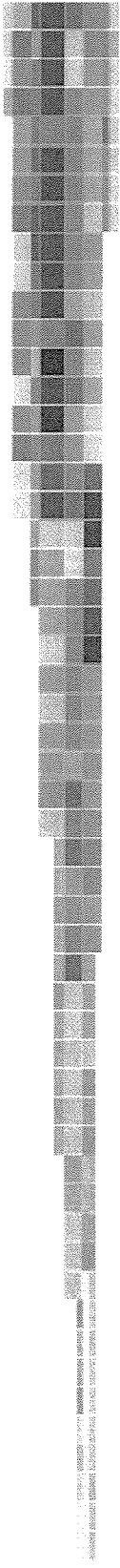


LA GESTION JURIDIQUE DES CONTRATS

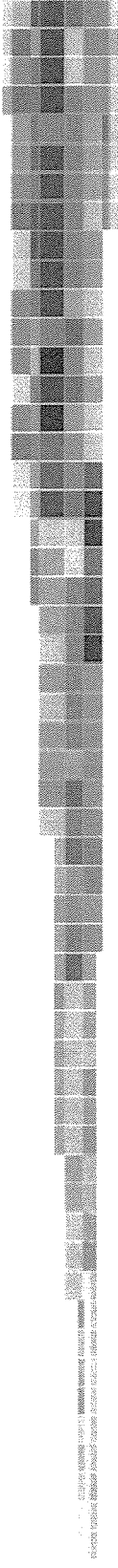
Caroline STEPHANE
Avocat au Barreau de Lyon

SOMMAIRE



- 1. Gestion de la période précontractuelle**
- 2. Gestion du contrat en cours d'exécution**
- 3. Gestion de la période post-contractuelle**

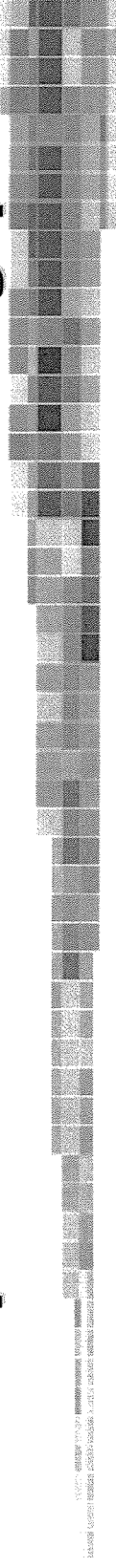
1. Gestion de la période précontractuelle



- Qu'appelle-t-on la « période précontractuelle » ?**
- Pourquoi cette période doit-elle faire l'objet d'une attention particulière?**
- Focus sur les points suivants:**
 - La protection des données stratégiques (1.1)
 - La protection des intérêts de l'entreprise (1.2)
 - L'identification du contexte réglementaire (1.3)
 - La rupture des pourparlers (1.4)

1. Gestion de la période précontractuelle

1.1 La protection des données stratégiques



□ 1ère phase : identifier les données confidentielles ou stratégiques

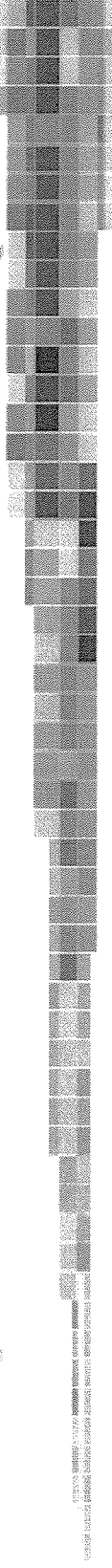
- Quelles données?
- Quels sont mes droits sur ces données ?
- Ces données font-elles d'ores et déjà ou non l'objet d'une protection légale?

□ 2ème phase : la protection des données stratégiques

- La protection légale
 - Types de protection possible
- La protection conventionnelle: signature d'un accord de confidentialité
 - Objectif et contenu

1. Gestion de la période précontractuelle

1.2 La protection des intérêts de l'entreprise



- **La signature d'accord précontractuels :**
 - Exemples de types d'accords et de clauses

- **La formulation d'une offre / d'un devis**
 - Définir les conditions essentielles de l'offre:
 - Caractéristiques principales de la transaction proposée
 - Modalités d'acceptation de l'offre

 - Attention : une fois acceptée, l'offrant est définitivement engagé :
 - Sanctions de l'inexécution

1. Gestion de la période précontractuelle

1.2 La protection des intérêts de l'entreprise

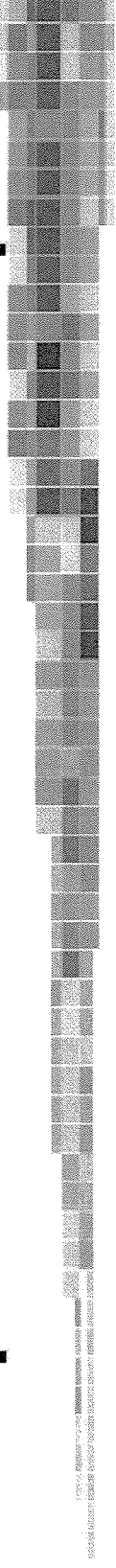
© 2007 Pearson Education, Inc. All rights reserved. This publication is protected by copyright. Any unauthorized use or distribution of this work is strictly prohibited. All rights reserved.

Choix du système juridique applicable: cas particulier des contrats internationaux

- **Problématique**
- **A défaut de choix :**
 - Détermination au cas par cas par application des règles de droit international privé
 - En l'absence de choix, loi applicable et juridiction compétente peuvent relever de 2 états distincts
- **But: identifier le système juridique le plus approprié**
 - Enjeux et précautions
 - Cas particuliers des lois de police

1. Gestion de la période précontractuelle

1.2 La protection des intérêts de l'entreprise



☐ **Choix du mode de règlement des différends : organiser le traitement des conflits**

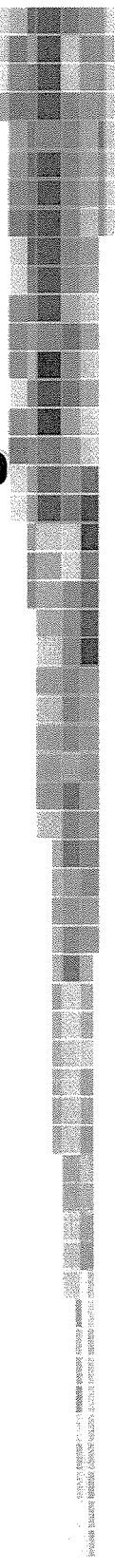
- **Recours préalable aux modes de règlement non contentieux**
 - Médiation / Conciliation

- **Recours à l'arbitrage (fréquent en matière internationale)**
 - En quoi consiste l'arbitrage
 - Principaux avantages / inconvénients
 - Conseils pratiques

- **Recours aux juridictions de droit commun**
 - Dans les contrats non internationaux
 - Dans les contrats internationaux

1. Gestion de la période précontractuelle

1.3 L'identification du contexte réglementaire



- **Les obligations précontractuelles de conseil & d'information**
 - Obligation générale / obligation spécifique

- **L'environnement juridique général du contrat pour identifier :**
 - les éventuelles contraintes propres au droit économique
 - les règles propres à la nature du contrat / au produit ou service / au cocontractant
 - le régime fiscal/douanier

1. Gestion de la période précontractuelle

1.4 La rupture des pourparlers



- Une liberté sous surveillance, source de responsabilité civile**
 - Cas de la rupture brutale des pourparlers
 - Exemples pratiques

- Définition du préjudice : la perte de chance**

- Conseils pratiques pour prévenir les risques de condamnation**

